



Section de la Haute Marne

Le 27 mars 2015

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip052@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu du CDAS du 27 Mars 2015

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès verbal du CDAS du 18 Novembre 2014**
- 2. Actualités de la sous direction des Politiques Sociales**
- 3. Adoption du règlement intérieur du CDAS**
- 4. Bilan d'activité de la délégué**
- 5. Rapport d'activités de l'assistante sociale**
- 6. Validation des enveloppes affectées aux Crédits d'Actions Locales**
- 7. Restitution du groupe de Travail Arbre de Noël**
- 8. Questions diverses.**

Ont siégé en qualité de titulaires : Thierry Collart, Catherine Durand, Laetitia Hany
Expert : Rachel Sugneau

- 1. Approbation du procès verbal du CDAS du 18 Novembre 2014**

Vote à l'unanimité.

- 2. Actualités de la sous direction des Politiques Sociales**

Le budget alloué pour 2015 est de 162,5 millions d'euros.

Cette somme est redistribuée sur 8 postes :

- Restauration
- Tourisme social
- Logement social
- Aide à la parentalité
- Protection sociale complémentaire
- BIL
- Aide et secours
- Associations culturelles

La dotation de la Haute Marne s'élève à 17021 € soit une baisse de 5% par rapport à 2014 (17917 €). 65 départements ont vu une baisse de leurs dotations dont notre département. FO a voté contre lors du Comité national de l'Action Sociale (CNAS) du 15 décembre 2014.

FO dénonce la baisse des crédits BIL dans un contexte économique tendu où les collègues perdent du pouvoir d'achat.

Est évoquée la revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant de 5 à 6 € à compter du 1er mars 2015, FO s'en félicite car ce titre n'avait pas été revalorisé depuis 2008 !

Les modifications des prestations ALPAF et la revalorisation des aides pécuniaires sont un point positif. (Pour le détail voir le compte rendu FO Finances du CNAS du 15 décembre 2014 en annexe).

Le CESU gardes d'enfants (actuellement réservé aux enfants âgés de 0 à 6 ans) fait l'objet d'une expérimentation dans 3 départements (Île de France, Rhône Alpes, Nord Pas de Calais) pour les enfants âgés de 7 à 12 ans (gardes d'enfants mais également aides scolaires). Ce dispositif devrait être généralisé au 1er janvier 2016.

Les membres du CDAS devraient suivre une formation au cours du 1er semestre 2015. Celle ci devrait se dérouler au niveau régional. FO dénonce le fait qu'une formation avec l'ensemble des membres des CDAS de l'inter région risque de devenir une journée d'information et ne présenterait guère d'intérêt, sans compter les frais de déplacements engendrés.

3. Adoption du règlement intérieur du CDAS

M. Colnot nous informe que ce point de l'ordre du jour est reporté car le règlement intérieur n'a pas été approuvé par les Organisations Syndicales au niveau national.

4. Bilan d'activité de la délégué

Mme Andriot évoque le nouveau circuit des dépenses dans le cadre de la future fusion des régions Champagne Ardennes et Alsace Lorraine. Les compétences budgétaires dépendront désormais de la Cour Régionale des Comptes de Strasbourg.

Elle explique qu'actuellement 6 coins repas sont agréés au niveau du département (CFP St Dizier OPH et CFP St Dizier, CFP Joinville, CFP Langres, Chateauvillain et le bureau des douanes de Chaumont).

Elle a adressé une demande d'agrément pour 4 nouveaux sites en accord avec la direction locale : Bourmont, Nogent, Chalindrey et Bourbonne les Bains.

FO s'interroge sur l'éventualité d'un agrément supplémentaire à Prauthoy qui correspond aux critères d'éloignement. D'une seule voix, M. Colnot et Mme Andriot ont répondu que ce n'était pas possible.

Prauthoy serait-elle donc la future trésorerie sous les feux des suppressions de structures ???? On peut s'interroger

FO évoque la nouvelle panne du micro ondes, encore sous garantie, du CFP de Langres et rappelle que de nombreux agents se restaurent le midi dans le coin repas.

Un seul micro ondes de taille insuffisante ne suffit pas.

Mme Andriot nous informe qu'un four multi fonctions récupéré à Langres a été réparé et qu'elle va faire le nécessaire. Elle va prendre par ailleurs contact avec le gestionnaire du centre pour voir si l'échange du micro ondes défaillant peut être envisagé.

L'arbre de Noël a remporté encore un vif succès. 167 enfants ont bénéficié de cadeaux ou de chèques cadeaux.

99,99% du crédit BIL ont été utilisés grâce à la fongibilité des crédits qui ont perdu d'acquérir 25 chèques cadeaux complémentaires.

5.Rapport d'activités de l'assistante sociale

Mme Constant intervient principalement dans l'aide individuelle à la personne et la prévention des situations difficiles. Elle rappelle qu'elle est tenue au secret professionnel.

Elle est intervenu en 2014 pour 23 actifs et 6 retraités.

14 personnes pour des problèmes budgétaires, 8 personnes pour des problèmes d'ordre professionnel, 2 personnes pour des problèmes familiaux, 4 personnes pour des problèmes de santé et 1 personne pour un problème lié au logement.

Elle rappelle qu'elle tient des permanences mensuelles sur Langres et Saint Dizier et qu'elle reste disponible sur Chaumont les lundi, mardi et mercredi matin les semaines impaires.

Elle rappelle que son rôle reste important en matière de santé car notre département ne dispose pas de médecin de prévention, elle ne se substitue pas mais met en relation les personnes concernées avec le médecin de la Meuse pour le nord du département et les médecins de Dijon pour le sud.

Elle explique qu'un véritable travail de communication doit être effectué pour rappeler son rôle.

Mr Colnot informe le CDAS qu'une nouvelle mission « Conditions de vie au travail » est mise en place par la DGFIP et va faire l'objet d'une première réunion départementale ce lundi. Seront conviés l'assistante sociale, le correspondant handicap, le référent Tableau de Bord de Veille Sociale et l'assistant de prévention.

Un groupe de travail va être mis en place en juin afin de mettre en œuvre une réflexion et les actions possibles en matière de bien être au travail. **Vaste programme !**

Si cette journée consacrée au bien être est mise en place en septembre à Chaumont, FO souhaite qu'une seconde journée fasse l'objet d'une délocalisation dans le Nord du département afin de satisfaire un maximum d'agents.

6. Validation des enveloppes affectées aux Crédits d'Actions Locales

La dotation 2015 s'élève donc à 17021 € réparti comme suit :

- retraités 1300 €
- Arbre de Noël 10800 €
- Amitiés finances industrie (aides apportées ponctuellement aux collègues isolées par la maladie ou des situations difficiles) 500 €
- Autres actions locales 3600 €
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale (financement pour un accompagnement d'agents rencontrant des difficultés financières) 100 €
- Équipements des coins repas 721 €

Une somme de 300 € pourrait être dégagée si la journée bien-être est mis en place.

Ce budget est soumis au vote : seule FO s'est abstenu en raison de la baisse du montant de l'enveloppe allouée à notre département.

7. Restitution du groupe de Travail Arbre de Noël

Un groupe de travail s'est réuni le 12 mars dernier. Le sapin de Noël se déroulera le 2 décembre 2015 à la salle des fêtes de Chaumont. 151 enfants seraient concernés. Il a été décidé de modifier les modalités d'attribution des chèques cadeaux et cadeaux lors du Noël :

Jusqu'à présent	Dorénavant
Chèques cadeaux pour les 13-14 ans	Chèques cadeaux pour les 10-14 ans
Cadeaux ou chèques cadeaux pour les 0-12 ans	Cadeaux ou chèques cadeaux pour les 0-9 ans

Le spectacle « le Noël de Snoutch » a été retenu pour une somme de 1700 € auxquels s'ajoutent 250 € de frais de déplacement des artistes.

L'atelier maquillage est reconduit pour un montant de 600 € (contre 928 € l'an passé).

FO rappelle à M. Colnot qu'il a pris l'engagement d'octroyer 3 à 4 demies journées autorisations d'absences pour les agents souhaitant aider à la préparation de l'Arbre de Noël le matin suite à la demande faite par FO lors du GT. Il répond que 2 à 3 demies journées pourront être en effet octroyées à condition que l'aide soit réelle.

On a perdu 1 demie journée en 15 jours et bonjour la confiance envers les agents !!!!

Ces autorisations sont proposés en prime abord aux membres du CDAS, seul FO a répondu par la positive à celle ci.

8. Questions diverses

Pas de questions diverses

La séance est levée à 12h05.

